



HAL
open science

**La Paume de discorde: rhétorique du discours
pamphlétaire à travers l’Ajaccio vendicata dall’accusa di
cospirazione contro l’impero francese d’Alexandre
Colonna d’Istria (1809)**

Christophe Luzi

► **To cite this version:**

Christophe Luzi. La Paume de discorde: rhétorique du discours pamphlétaire à travers l’Ajaccio vendicata dall’accusa di cospirazione contro l’impero francese d’Alexandre Colonna d’Istria (1809). Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de la Corse, 2012, L’historiographe de la Corse: sources anciennes revisitées et sources inédites, 740-741, pp.255-266. hal-01682156

HAL Id: hal-01682156

<https://hal.science/hal-01682156>

Submitted on 17 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La paume de discorde.

Rhétorique du discours pamphlétaire à travers *l' Ajaccio vendicata dall'accusa di cospirazione contro l'impero francese* d' Alexandre Colonna d' Istria (1809)

Christophe Luzi
Ingénieur de recherche au CNRS
Laboratoire « Lieux, Identités, eSpaces, Activités »
(UMR 6240 LISA)

« Car l'homme indigné, celui qui se déchire et se lacère lui-même avec ses propres dents (ou bien en compensation, le monde, Dieu ou la société) peut certes, moralement parlant, être placé plus haut que le satyre riant et satisfait de lui-même »¹.

Reflet de choix brûlants et passionnés liés à l'actualité de son époque, le discours pamphlétaire détient parfois la formule explosive de ce que ne pourrait oser écrire ou même suggérer, un ouvrage ou bien un journal. Lorsqu'en 1809, Alexandre Colonna d'Istria alors procureur impérial auprès du Tribunal d'instance d' Ajaccio, rédige *l' Ajaccio vendicata*, la ville est accusée de se livrer à une conspiration contre le régime et de pactiser avec l'ennemi anglais, dont le pavillon flotte non loin des côtes insulaires. Sur la vingtaine de prévenus prétendument impliqués, la commission militaire présidée par le général Morand, commandant en chef chargé de la haute police, condamne quatre Corses à la déportation à vie, dans la continuité d'autres mesures répressives qui ont conduit naguère à l'incarcération de la population fiumorbaise d'*Isulacciu* en 1808, hommes, enfants et vieillards confondus.

A travers la relecture d'un contexte socio-historique reflétant le courage certain de son auteur, et que l'on présente ici en premier lieu, c'est l'intentionnalité du propos discursif qui est à retenir en deuxième lieu, contre celui qu'Alexandre nomme « l'homme infâme », autrement dit le général Morand, et pour la réhabilitation d'une justice « noble »,

¹ Friedrich Nietzsche, *Par-delà le bien et le mal, prélude à une philosophie de l'avenir*, trad. Angèle Krener-Marietti, L'Harmattan, 2006, p. 54.

« équitable » et non plus militaire. Entièrement rédigé à l'encontre de cet adversaire, et destiné à en donner une image peu reluisante mais réaliste, à graver dans la mémoire des hommes comme un témoignage à la postérité, le pamphlet d'Alexandre se présente sous la forme d'un document de quelques dizaines de pages, rédigées en italien, langue écrite des lettrés de l'époque. L'original est tiré à 25 exemplaires par l'imprimerie Fabiani en 1860². C'est bel et bien d'une littérature de combat à laquelle nous avons ici affaire, ce que l'on abordera en un troisième et dernier point, consécutivement aux deux autres, et comme ouverture au contenu de cette forme si particulière et percutante de discours agonique, où l'écriture se voit substituée aux armes et adopte, par-delà son rôle communicationnel, une dimension à la fois dénonciatrice et virulente. La fonction performative du discours est supposée émouvoir les opinions afin de faire agir les lecteurs, mais l'objectif n'est pas d'emporter l'adhésion d'un large suffrage populaire, présentée tout au long du texte comme étant déjà acquise. Le faible tirage de ce pamphlet le destine en effet, et très vraisemblablement, à l'*intelligentsia* des élites insulaires de l'époque, laissées pour anonymes dans le document, et qui se trouvent dans le giron social d'Alexandre Colonna d'Istria. Il n'est nullement nécessaire pour ce dernier de faire agir le grand nombre, mais seulement d'émouvoir une poignée de puissants à dessein de les gagner à une cause juste : réhabiliter la mémoire d'une ville déchue par les propos outrageux de son « oppresseur ».

Ainsi l'intentionnalité certaine contenue dans les propos de l'auteur, pour reprendre la teneur d'un style pamphlétaire particulièrement imagé et métaphorique dont on verra plus bas l'intérêt, n'est-elle jamais voilée ou atténuée par une rhétorique de la conciliation. Les faits présentés ne se couvrent ni de fards ni d'apprêts, tout comme d'un autre point de vue analytique, le langage employé. C'est pourquoi l'analyse à suivre suscite tout logiquement, et afin de cerner au mieux l'objet qui nous occupe, des interrogations nombreuses aux carrefours interdisciplinaires de l'histoire, de la littérature et de la rhétorique, exercice de polémique discursive par excellence.

Rappel du contexte socio-historique de l'*Ajaccio vendicata*

Suite à cette entrée en matière qui résume les principales étapes de l'approche critique que l'on pose au fil des pages à venir, procédons un instant à un retour contextuel vers les circonstances historiques³ qui ont servi de moteur ou de prétexte à l'écriture d'un tel morceau de bravoure. L'événement décrit dans ses détails par Alexandre est le suivant. Un prétendu complot se trame dans la ville d'Ajaccio, dont l'intrigue commence en 1809 pour se

² L'œuvre originale est en passe d'être rééditée aujourd'hui, dans son intégralité, par les éditions Colonna.

³ Voir à ce sujet et pour saisir au mieux ses aspects historiques, le passage entier extrait de l'ouvrage de Francis Pomponi, *Alexandre Colonna D'Istria et son temps (1782-1859)*, Alata, Colonna éd., 2010, p. 3 sq.

dénouer en 1813. Ce complot participe d'une histoire épisodique, assez méconnue de la Corse sous l'Empire, et dont l'auteur se sert afin d'asseoir son argumentation délétère contre l'adversaire qu'il désigne, Morand. Même s'il répond au besoin impulsif, irrépressible et passionné de dénoncer une injustice, et clouer ainsi son adversaire au pilori de la honte, il convient de ne pas oublier qu'une telle finalité ne s'épargne en rien le calcul d'une démarche raisonnée voire stratégique. Alexandre doit construire sa propre « fortification » rhétorique, comme un texte qui le pourvoira d'une légitimité aux yeux de ses pairs voire de ses congénères. Mais il doit aussi détruire et décrédibiliser cet adversaire en trouvant les mots justes pour le battre sur son propre terrain, celui d'une légitimité usurpée ou bien justifiée. Telle est la raison pour laquelle il fait parler en premier lieu les événements : l'Histoire.

Le corps du pamphlet égrène ainsi, au fil de longs passages descriptifs qui s'étendent sur plusieurs phrases, des éléments imagés du discours, des descriptions, des tableaux, des portraits de personnages réels, ceci en se nourrissant toujours d'un ensemble très éloquent d'éléments de compréhension pour son lecteur. Il va de soi qu'une telle recontextualisation historique n'œuvre pas en faveur d'une exclusivité pour ses contemporains, on l'a dit plus haut, mais il est utile de le rappeler car il semble que l'origine du présent pamphlet y trouve l'une de ses sources. En revanche on perçoit bien à la lecture, une intention volontaire laissée à l'éventualité d'un message pour les générations à venir, quant aux agissements d'exception de Morand. Un combat textuel à dessein d'ébranler l'autorité du général⁴, doublé d'un autre temporel : la difficulté est double, et les conditions du morceau de bravoure cher aux rhétoriciens classiques, réunies. Voici en quelques mots l'enjeu.

Voyons-en maintenant la teneur dans le corps du texte. Il faut préciser tout d'abord en quels termes est décrit le complot contre Ajaccio : examinons tout d'abord *l'incipit*. A travers une entrée en matière, digne du style pompeux et grandiloquent des prosopopées antiques, c'est la Corse qui est personnifiée d'emblée, puis désignée au moyen d'une métonymie de groupe qui inclut l'ensemble des habitants de l'île. Un crescendo descriptif des « vertus » dont elle, la Corse, a fait preuve – « toutes les nations la vénèrent », « elle porte en son sein des héros » – aboutit dans un premier temps, à l'acmé d'une qualité morale estimable et reconnue de tous, « la bravoure », pour laisser place dans un deuxième temps à une rupture brutale de la tonalité élogieuse, voire dithyrambique, qui la laisse aux prises avec

« la perfidie la plus insensée et la faiblesse la plus inique [d'hommes qui] ont essayé de l'avilir, de la discréditer, de lui imposer l'infâme accusation d'avoir trahi la patrie, conspiré contre la sûreté de l'état, et d'être en intelligence avec les ennemis de la France, avec la perverse et odieuse Angleterre ».

⁴ Comme l'écrit Philippe Caraffa dans une note préfacielle au pamphlet, à la même époque que son auteur.

Le procédé est assez similaire plus bas, avec une Ajaccio personnifiée et « bienheureuse », à laquelle on prête la douceur d'un berceau et le giron glorieux des autorités impériales. Le résultat discursif, provoqué à des intervalles assez proches dans le texte, est un effet de redondance ainsi qu'une insistance volontaire du locuteur, dont la force de persuasion n'est plus à prouver.

« Ajaccio, la bienheureuse, berceau de l'immortel Napoléon et de l'auguste famille impériale, sièges des principales autorités de l'île, résidence habituelle du général, témoin des malheurs de la Corse, suppliante à présent, vous accueillait pour invoquer l'infernale divinité concernée; réputée mauvaise pour servir de pâture au cruel minotaure, Ajaccio, irritée par le spectacle quotidien des injustices et des iniquités, employa d'abord inutilement les louanges pour calmer la haine, puis secoua le joug de l'oppression et de l'avilissement et mêla aux gémissements les voix du désespoir auquel toute la Corse fit écho ».

Un autre artifice du discours bien connu des rhétoriciens, qui renseigne à la fois sur l'éthique textuelle et instaure un rapport de force redoutable, ici reconduit par Alexandre, consiste à s'accaparer la *vox populi* afin de donner plus de poids au propos, les « familles respectables », « les honnêtes citoyens », tous les habitants de la Corse. Mais voici sans doute parmi l'éventail argumentaire, l'un des plus percutants :

« Il déplaisait au général Morand de ne pas voir tous les Corses opprimés, avilis et prêts à supporter en silence le joug de sa tyrannie ».

A l'avantage du nombre se mêle celui de la qualité, puisqu'Alexandre se situe parmi les habitants « [d']une ville où tous sont les heureux concitoyens de Napoléon le Grand, où l'amour du souverain, la soumission aux lois, l'amour de la patrie anime tous les esprits[...] ». Le consensus, surtout lorsqu'il est le fruit d'opinions émises par des sujets fidèles de l'Empereur, vaut généralement mieux qu'un avis isolé demandant une argumentation au forceps. En contrepoint de la phase ascendante des biens moraux reconnus de la Corse, et rehaussant le texte d'un effet de contraste significatif (autre expédient de persuasion très efficace), un *decrecendo* survient alors afin d'annoncer l'entrée en scène de l'« exécution », de l'« ambition », de la « bêtise », de la « vileté », de l'« indignation », de la « tristesse », mais dans un sens beaucoup plus dysphorique et moral que son usage actuel.

Alexandre écrit afin de donner plus de suspense à son propos, et sans présenter directement l'événement du complot, qu'« une accusation aussi exécrationnelle, méditée par la plus horrible des ambitions, que le crime et la bêtise soutenaient, que les passions les plus viles voulaient légitimer et que l'opinion publique condamnait depuis l'origine, a éveillé dans le cœur des

Corses l'indignation tout comme elle doit attirer l'attention du gouvernement sur leur triste situation ».

L'intérêt du lecteur ainsi capté, et celui de la lecture posé, le récit peut maintenant dévider au fur et à mesure, les tenants majeurs de cette « odieuse » affaire :

Des habitants originaires de la ville impériale et ses environs, qu'Alexandre désigne nommément tour à tour, seraient prétendument entrés en contact avec l'ennemi Anglais parvenu sur le littoral occidental insulaire, non loin de *Capu di Fenu*. Débarqués depuis deux frégates, « un officier Anglais et plusieurs marins » se seraient alors rendus « dans une cabane d'où ils [seraient] sortis habillés différemment, et le soir avec des chevaux chargés d'argent, [pour entrer ensuite] en ville ». La précaution supposée par le tiroir verbal du conditionnel assène déjà un coup à la véracité des faits, en lui donnant une dimension irréaliste.

Continuons plus bas la lecture du récit, entrecoupée de considérations rhétoriques sur lesquelles on reviendra. Une fois l'affaire apprise, le général Morand, chargé de la haute police dans l'île, revient en hâte en ville, et « abuse des grands pouvoirs dont il est investi ». Il décide de s'arroger les faisceaux du dictateur, conformément, nous dit Alexandre, à « l'arrêté consulaire du 22 Nivôse an XI (l'arrêté même qui investit le général Morand de pouvoirs extraordinaires), 46 de la constitution de l'an VIII et 60 du sénatus-consulte organique du 28 Floréal an XII, qui soumettent sans équivoque aux décisions des tribunaux ordinaires le délit de conspiration contre la sûreté de l'Etat ». La sévérité du jugement univoque et plénipotentiaire, au prétexte de « complot » ourdi contre les intérêts de l'Empire, est rendue à l'encontre de représentants de la société civile, dans une « parodie de justice », et sans que jamais ne soit attestée leur collaboration ni fournie la preuve tangible d'une présence anglaise dans Ajaccio *intra muros*.

Alexandre écrit : « L'étrange jugement qui affirmait l'existence de la conspiration fut lu [par le tribunal militaire d'exception constitué pour l'occasion], il déclarait que l'on ne pouvait confondre les accusés faute des preuves suffisantes et condamnait parmi eux Levie [dit *Pedifalcu*], Padovani, Durazzi et Caparelli à la déportation à vie, il en mettait onze en liberté et il laissait les autres à la disposition du général Morand. Comme chacun tremblait d'entendre prononcer la peine de mort, personne ne s'attrista de ce jugement qui sembla modéré au début, mais qui se révéla terrible ensuite parce qu'il marquait la Corse d'infamie ». Plus loin, il poursuit : « les quatre condamnés à la déportation furent envoyés ou enfermés à Pierre-Châtel [dans l'Ain], où étant considérés comme des prisonniers d'Etat (politiques), ils furent même traités sévèrement ».

Pierre-Châtel, prison tristement célèbre sous le premier Empire, fait écho dans ses heures les plus sombres de son histoire, à la déportation des habitants d'*Isulacciu-di-Fium'orbu* à

Embrun dans les Hautes-Alpes, et à l'éradication d'une population villageoise autochtone, ainsi qu'on le rappelait en ouverture de propos, avec un parallèle suggestif de l'auteur au sujet de l'autorité cruelle et abusive de Morand

Eléments forts de persuasion rhétorique

Qui plus est, un autre récit s'insère dans le récit principal, à valeur de preuve irréfutable, celui de l'injustice gratuite et de la trahison du général Morand. L'image oratoire que construit l'énonciateur Alexandre au sujet de son adversaire, n'a décidément rien à voir avec la sphère de valeurs comme l'authenticité ou la vérité. Fort des procédés rhétoriques de mise en suspens du discours, de rupture de tonalité et autres effets de contraste très loquaces dans la construction argumentative, voici maintenant que le pamphlet gagne l'opinion des lecteurs qu'il prend à témoin au moyen d'une parenthèse historique. La force du passage réside dans un paradoxe incompréhensible qui heurte la raison, qui brise les liens humains les plus élémentaires, et qui finit définitivement d'assigner à son adversaire le statut de « criminel ».

« Sans avoir droit à aucun titre à l'estime publique, haï, exécré par tous il a eu la prétention de forcer tant de monde à lui rendre hommage. Peu d'homme faibles et lâches, peu d'esclaves de l'appât du gain, peu d'êtres criminels ont acheté la sécurité, les faveurs et l'impunité par la flatterie ».

Ce paradoxe, c'est celui de l'exécution d'un militaire « digne de louanges », chef de bataillon malheureux du département du *Golu*, pourtant dévoué corps et âme au commanditaire de son exécution. L'épisode bien connu comme la preuve la plus criante d'une autorité « morandine » injuste et expéditive, n'est pas décrit ici dans son détail. Mais l'ellipse prouve à quel point il est encore très vivace dans les mémoires insulaires : point n'est besoin d'explications supplémentaires au lecteur de l'époque. La simple suggestion est lourde d'un silence éloquent. Elle tient valeur de preuve à l'endroit où le rappel d'événements connus de tous, aurait sans doute moins marqué les esprits. Le capitaine Sabini est envoyé en mai 1808 dans le *Fium'orbu* afin de résoudre les conflits entre le juge Martinetti et un dénommé Laurelli. Pour avoir fait libérer le fils du juge, dont Morand avait ordonné l'arrestation, Sabini est convoqué à *Vivariu* et jeté dans les fers. Reconnu comme le responsable de l'insurrection fiumorbaise par un tribunal militaire, celui qui s'était « assis à la même table et s'était entendu appeler [du] doux nom de fils » par Morand, est fusillé sous ses ordres non loin du pont de la *Restonica*.

« Des hommes de bien pleurent sur le sort du capitaine Sabini du Fium'orbu : lui qui, pour avoir donné l'ordre de libérer un prisonnier qui s'était rendu en lui donnant sa parole d'honneur, était rappelé à l'ordre de façon menaçante par une force dominante, et fut

cruellement condamné à mort pour haute trahison alors qu'il ne méritait qu'une simple sanction ou plutôt de dignes louanges, pour avoir prévenu par mesure de prudence les désordres les plus graves. Et pourtant, Sabini était le compagnon préféré du général Morand; et cependant quelques jours auparavant, ils s'étaient assis à la même table et s'était entendu appeler par le doux nom de fils. Son assassinat ne fut que le prélude de l'horrible carnage commis dans le Fium'orbu qui se couvre du manteau mensonger de la tranquillité publique et d'une révolte réprimée, qui par ailleurs n'avait jamais laissé paraître aucun symptôme ».

L'opinion que se forge le lecteur du pamphlet se fonde ici sur un accord présumé concernant les lieux communs du bien, du bon, du préférable : la vérité historique que l'on a abordée en premier lieu, et maintenant le respect moral, le respect des valeurs d'amitié qui en fait, confinaient ici à un paternalisme hypocrite. Finement menée, la rhétorique de la persuasion dont Alexandre fait usage, vise les valeurs et même les croyances d'un destinataire qui se trouve pris dans une hiérarchie implicite. Morand n'est plus jugé en tant qu'homme mais plus généralement, selon le comportement très discutable dont il fait preuve. La disqualification de l'adversaire atteint ici un point de paroxysme, puisqu'un individu se trouve confronté à la vérité de valeurs immémoriales et universelles qui seront condamnées quel que soit le siècle ou le contexte social.

On peut donc aisément percevoir, à travers une analyse de ses procédés discursifs saillants, que la force de persuasion du pamphlet d'Alexandre repose sur un étayage historique et... éthique, que ce dernier s'approprie d'emblée afin d'asseoir son propos. Du point de vue de l'analyse littéraire, on pourrait le qualifier en première approche et au vu des remarques précédentes, d'essai polémique, d'une part en raison de marques d'énonciation généralisantes comme celles que nous venons de relever – la vérité *versus* l'hypocrisie, la liberté *versus* l'autocratie déguisée, l'individu *versus* la raison collective, l'injustice *versus* le bien communautaire, la trahison *versus* l'éthique, etc. –, et d'autre part au motif de l'intentionnalité d'un énonciateur qui dénonce avec violence l'« odieux triomphe qui a conduit à l'avilissement et au désespoir ». Le pamphlet se construit ainsi de manière sérielle à partir d'une suite de paradigmes antithétiques, auxquels vient se greffer un plaidoyer en faveur d'une réhabilitation du système judiciaire traditionnel, et des autorités locales dont Alexandre participe pleinement avant la prise de pouvoirs d'exception, autoritaire et violente, de Morand.

L'argumentation glisse de ce fait vers une série de propositions assertives présentées comme des vérités à valeur générale, et livrées à la lecture en dehors de toute remise en cause critique. La première concerne la période antérieure à l'accès aux « pouvoirs de la haute police » de Morand, où Alexandre, on le rappelle, exerce ses fonctions de procureur impérial auprès du Tribunal d'instance d'Ajaccio. Un élément lexical notable, l'emploi du mot

« liberté » auquel le mot « tranquillité » fait écho dans la traduction du texte original, situe l'enjeu de ce passage dans la réputation des hommes qui rendent la justice civile.

« Pendant ce temps, cette île jouissait de la tranquillité politique garantie à toute la France par le gouvernement le plus juste : la liberté civile était assurée, la propriété respectée, et les tribunaux auxquels était confiée la répression des délits donnaient l'utile exemple de la punition des coupables ».

En parallèle de ce premier extrait, survient plus loin, dans la continuité logique du réseau d'oppositions qui structure le pamphlet, le pendant dysphorique qui fait suite à l'accaparement des pouvoirs institutionnels par Morand. Le discours du pamphlétaire distingue clairement un avant d'un après, en laissant l'espoir d'un retour au cours normal de la justice. Un élément important est ici fourni quant au dénouement de l'affaire du complot. Alors qu'Alexandre se plaçait dès l'ouverture de son discours, sous l'égide protectrice de Napoléon Ier, il accuse Morand de trahir de façon « infâme et éhontée », la confiance dont l'honorait sa majesté l'Empereur, d'abuser des pouvoirs extraordinaires dont il l'a investi, et donc de manquer à son devoir en s'exposant aux foudres impériales.

« La liberté civile est devenue un vain mot sous l'administration d'un homme qui dénature les visées bienfaisantes du gouvernement ».

Le dénouement est laissé en présage aux agissements du général Morand. La clôture du pamphlet revient brièvement sur l'objet du débat, et la confiance mise entre les mains de certains hommes par le « gouvernement » napoléonien, dans le cadre de l'exercice illégitime de leur pouvoir.

« Sa majesté [Napoléon Ier] a daigné accorder la grâce pleine et entière aux déportés dans ses lettres [de] mai 1813, et elle a ordonné, en outre, que leur condamnation soit déférée à la Cour de cassation, pour être annulée en exemple du respect dû aux lois ».

L'acte providentiel permet le rétablissement d'une légitimité judiciaire, détournée de manière inique. Et Alexandre semble rendre hommage, depuis l'alpha jusqu'à l'oméga de son discours clairement bonapartiste, prononcé en faveur du pouvoir en place, aux foudres de cette justice divine venue frapper mortellement son adversaire.

« L'incompétence de la commission, les applications très fausses des lois, les énormes abus de pouvoir et les actes arbitraires commis dans cette extraordinaire affaire, sont les dignes effets du complot ourdi contre la ville d'Ajaccio et contre toute la Corse. La justice du gouvernement vengera tant d'excès. Sans cette séduisante idée qui encourage les Corses à souffrir et à attendre, les plus distingués d'entre eux seraient obligés d'abandonner leur

patrie pour chercher sur l'ensemble de l'Empire la sécurité et la paix dont jouissent les fidèles sujets de sa majesté l'empereur et roi ».

La persuasion repose ainsi, moins sur une suite d'arguments enchaînés logiquement que sur la construction de faits notables, de vérités livrées sur le mode assertif, et présentées tout naturellement au lecteur. Mais l'enchaînement de ces assertions s'insère dans un schéma qui ressort davantage de la croyance et de l'espoir, que du droit proprement dit. Alexandre fonde aussi l'efficacité de son discours sur la croyance (ou la peur ?) d'un jugement supérieur qui ne peut être sujet à controverse.

En résumé, le pamphlet trouve toute sa force dans une stratégie, apparemment minutieusement orchestrée, sur le double plan rationnel et irrationnel, enfouie dans l'inconscient de son lecteur.

D'une littérature de combat

Le pamphlet rédigé par Alexandre suppose une conception de la parole qui aille bien au delà de la simple argumentation. Son écriture n'est pas seulement pensée pour être un exercice de style particulièrement violent ou virulent à l'égard d'un homme, certes « infâme », mais elle interagit encore avec une finesse de persuasion qui lui donne une dimension à la fois particulière et universelle. Au fil de la lecture d'un tel morceau de bravoure, comme on le disait plus haut, résonne toute une ascendance de valeurs absolues qui renvoient à l'histoire, mais aussi à la littérature de combat.

Une série de parangons glorieux pousse l'auteur à prendre la plume, et ne donne que plus de crédibilité à une cause qui se légitime ainsi en partie par leur exemple. Sous-tendu par les louanges qui leur sont adressées, le pamphlet renvoie ainsi à la révolte des paysans corses contre Gênes, révolte qui est restée dans la mémoire collective, comme le symbole du refus de l'assujettissement aux colonisateurs, et comme la lutte pour une valeur inaliénable que ces hommes ont exhaussé au dessus de la vie, allant jusqu'à sacrifier cette dernière : la liberté. Le pamphlet n'est-il pas lui aussi, *mutatis mutandis*, l'arme de la liberté d'opinion ? Tel est le chemin que voudrait nous faire emprunter Alexandre, lorsqu'il se place sous l'aura protectrice de ces ancêtres, au fil d'une logique argumentative, et ce malgré la dissension du contexte dans lequel s'inscrit l'oppression génoise par rapport à celui qui fait prendre la plume à l'auteur. Tout prête à croire que la prosopopée n'est pas ici une afféterie du discours, ou un pur ornement, mais qu'elle ressuscite les morts à dessein de montrer la justesse d'un combat inéquitable.

« La Corse, célèbre par les vertus de ces hommes courageux qui secouèrent le joug de ses oppresseurs et vénérée par toutes les nations pour ses héros que les trompettes de la renommée honorent et immortalisent, désirait donner à la patrie de nouvelles preuves de bravoure ».

Outre l'exemplarité ici mise en exergue, l'étude du discours d'Alexandre fournit aussi la preuve d'un contexte historique et social qui confine à l'état de guerre. L'âpreté des paroles proférées en ouverture du pamphlet à l'encontre d'un destinataire dont l'identité n'est révélée que plus bas, constitue le symptôme d'une lutte où les mots ont pris leur place aux armes. La polémique est ici construite et calculée de sorte que, par une mise en suspens, les lecteurs perdent leur potentiel de bienveillance à l'égard du destinataire du pamphlet, avant même que de savoir qui il est.

« Ainsi ses calomnieurs [dont le général Morand fait partie, nous l'apprenons plus bas] ont comploté pour donner à l'empire français le dangereux exemple de l'insurrection et reproduire les périodes troubles qui ont affligé la France pour plusieurs années : cela a été maintenu pour déshonorer la patrie de tant de héros, semer la terreur dans le peuple, l'inciter à la révolte et assouvir les passions personnelles sous le couvert des lois et de la vengeance publique : en somme, on a voulu qu'il en soit ainsi pour satisfaire l'ambition la plus cruelle ».

La présentation d'un adversaire œuvrant pour le « déshonneur » de la patrie, semant la « terreur » ou menant la « révolte », ne laisse que peu de place à l'opinion en mesure de se forger dans l'esprit du lecteur. Le texte fonde ici son efficacité sur une rhétorique d'amplification, capable de gommer les particularités du contexte afin de l'inscrire dans une généralité choquante, à la lecture de laquelle personne, parmi les destinataires du pamphlet, ne peut rester indifférent car il s'agit du bien public, de la « patrie », voire du salut de « l'Empire français ». L'aspect persuasif réside ainsi dans la remise en question des fondements mêmes du ciment social, ne laissant dès lors aucune chance à un adversaire dont le nom, dès qu'il tombera, sera déjà lourdement tributaire de ces accusations. Même si l'auteur Alexandre est concerné par la remise en cause des compétences juridiques qui lui échoient de droit, suite à la prise de pouvoir d'exception du général Morand, et qu'il ne peut être dès lors que très partial dans ses propos, le lecteur séculaire ou moderne, est gagné par une cause, à mi-chemin entre la liberté d'expression et celle du droit commun. Le combat semble juste, et il a toujours sa vérité. Assurément, la portée du pamphlet garde tout son effet à notre époque.

L' Ajaccio vendicata dall'accusa di cospirazione contro l'impero francese d'Alexandre Colonna d'Istria constitue en résumé, le témoignage fidèle d'un contexte socio-historique détonant, par le biais d'une conception guerrière de la parole qui outrepassa le simple éventail argumentatif de rhétorique, lui restituant toute la ferveur, tout l'engagement et toute la passion de ses origines antiques. L'intentionnalité de l'auteur, certes marquée par des aspects très subjectifs, rend au discours pamphlétaire, après l'exposé de profonds motifs d'indignation publique, toutes les nuances de la dérision, de l'humeur, de la circonstance et

de la controverse qui peuvent aller jusqu'au combat pur et simple, ce qui scelle bien l'appartenance de l'auteur de ce pamphlet au monde de la toge. Telles sont quelques-unes des raisons pour lesquelles *l'Ajaccio vendicata* pourrait être cité comme l'une des illustrations passionnantes d'une interdisciplinarité où l'histoire, la rhétorique et la littérature font bon ménage sur des questions d'actualité brûlantes. Et cette illustration remotive et donne tout son sens aux origines probables du mots « pamphlet », de récit qui tient dans la paume de la main, et vient ici brûler jusqu'à la réduire en cendres, la froide atrocité du général Morand.